



Clémence Buchet-Couzy

Septembre 2026

Les désordres informationnels en période électorale

Étude de cas sur l'élection
présidentielle de 2025
au Cameroun

RAPPORT
SEPTEMBRE 2026

**Les désordres informationnels
en période électorale. Étude de cas
sur l'élection présidentielle de 2025
au Cameroun**



Ce rapport a été réalisé dans le cadre du projet de jumelage entre initiatives francophones de lutte contre les désordres de l'information, soutenu par l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF). Il s'agit d'un projet entre le GRIP et l'ONG camerounaise Éduk Média intitulé « Étudier et éduquer : bâtir nos défenses informationnelles ». Les analyses et conclusions présentées dans ce rapport relèvent de la seule responsabilité des auteur-e-s et ne sauraient en aucun cas être attribuées à l'OIF.

Résumé exécutif

Aujourd'hui, aucune région du monde n'est à l'abri des désordres informationnels et manipulations de l'information. Ces phénomènes ne sont pas nouveaux, mais se distinguent par une ampleur et une rapidité de diffusion inédite, notamment dues aux bouleversements numériques et communicationnels liés à l'avènement d'internet, des réseaux sociaux numériques (RSN) et autres plateformes de messagerie. Les désordres informationnels sont particulièrement actifs dans des contextes plus vulnérables où les populations ont un besoin crucial d'informations, à l'image des périodes électorales, surtout dans des paysages démocratiques fragiles. Ces désordres informationnels diffèrent selon les contextes, mais ont en commun un potentiel déstabilisateur sur les sociétés et systèmes politiques, ce qui les rend d'autant plus vulnérables aux désordres informationnels futurs. C'est précisément ce cercle vicieux qui constitue aujourd'hui un danger dont aucune société, même la plus démocratique, n'est à l'abri.

La menace que représentent les troubles et manipulations de l'information et les lacunes dans les actions menées pour y faire face sont à l'origine du projet de jumelage « *Étudier et éduquer : bâtir nos défenses informationnelles* », mis en place par le Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP) et par l'Organisation camerounaise d'éducation aux médias (Éduk Média)¹. L'objectif est de mieux comprendre les enjeux et les défis liés aux troubles de l'information, et de développer les meilleurs outils pour y faire face, notamment sur le continent africain, particulièrement affecté.

Le continent africain n'a, en effet, pas été épargné par les désordres informationnels et autres manipulations de l'information ces dernières années, notamment lors des périodes électorales. Il cumule un certain nombre de facteurs de vulnérabilités au niveau numérique, politique, sécuritaire et médiatique, mais également dans la manière dont les États africains ont tenté de répondre à ces désordres informationnels. La dernière élection présidentielle au Cameroun, qui a eu lieu en octobre 2025, n'a pas échappé à la règle, puisque le pays a connu des désordres informationnels qui ont participé à la perturbation du scrutin électoral et à la crise sécuritaire et politique, qui est encore en cours aujourd'hui.

L'objectif de ce rapport est de mieux comprendre les mécanismes et spécificités des désordres informationnels en période électorale, particulièrement sur le continent africain, avec comme cas d'étude l'élection présidentielle du Cameroun en 2025.

Pour ce faire, dans une première partie, ce rapport fera un tour d'horizon de ce que sont les désordres informationnels aujourd'hui, et précisera leurs spécificités en période électorale. Il s'intéressera ensuite au contexte africain et à ses vulnérabilités en termes de désordres informationnels. Enfin, une dernière partie se penchera sur l'élection présidentielle d'octobre 2025 au Cameroun et l'ampleur inédite des troubles informationnels.

¹ « [Étudier et éduquer : bâtir nos défenses informationnelles](#) », GRIP, consulté le 16 juillet 2026.

Table des matières

Introduction	1
1. Désordres informationnels, définitions et vulnérabilités	3
♦ Encadré 1 : Définitions	3
1.1. Contexte de vulnérabilités aux troubles informationnels	4
1.2 Les désordres informationnels en période électorale	6
2. Les spécificités du contexte africain	9
2.1 Paysage médiatique fragile, fracture numérique et désinformation professionnalisée comme facteurs de vulnérabilité	9
2.2 Quelles réponses des États africains ?	12
3. Analyse de l'élection présidentielle camerounaise de 2025	15
3.1 Une accumulation de facteurs de vulnérabilité	15
♦ Encadré 2 : la crise anglophone et ses conséquences, un exemple récent des troubles informationnels au Cameroun	19
3.2 L'élection présidentielle de 2025 : à l'apothéose des désordres informationnels	20
3.2.1 Le contexte pré-électoral : une myriade de facteurs aggravants réunis	20
♦ Encadré 3 : l'élection présidentielle de 2018 : troubles de l'information et réseaux sociaux au cœur du scrutin	21
3.2.2 Composantes de la crise informationnelle	22
Conclusion	25

Introduction

En décembre 2025, David Colon expert des questions d'intégrité de l'information, affirmait que « *nous vivons dans un grand désordre informationnel, pollué par les fausses informations*² ». Cette phrase résume assez bien le contexte marqué par les troubles et manipulations de l'information, auxquels aucun pays ou région ne semble pouvoir échapper. Bien que cette problématique ne soit pas nouvelle, force est de constater que l'ampleur et la rapidité de sa diffusion sont une caractéristique de l'époque actuelle. Cela est notamment causé par les changements communicationnels liés à internet et à l'installation des réseaux sociaux numériques (RSN) et autres plateformes de messagerie, devenus des espaces privilégiés de communication et de divertissement, mais aussi d'information et de débats notamment politiques.

La pandémie de COVID-19, a été marquée par de nombreux troubles informationnels, surtout de la propagation de fausses informations³. Elle a permis de révéler l'étendue et la gravité du phénomène tout en étant responsable de son aggravation. Ce trouble informationnel est aujourd'hui largement étudié par de nombreux·ses auteur·rice·s, notamment pour son rôle dans les crises et conflits armés. Certain·e·s auteur·rice·s parlent de guerre ou de lutte informationnelle⁴. Au-delà des conflits armés, d'autres périodes rendent les sociétés vulnérables aux désordres informationnels. En premier lieu, on citera les scrutins électoraux, massivement touchés par des manipulations informationnelles, et ce, partout dans le monde : que ce soit les élections présidentielles américaines, les élections européennes comme en France en 2024⁵, ou encore de nombreuses autres élections sur le continent africain⁶. Ces dernières – surtout quand elles s'inscrivent dans des paysages démocratiques fragiles, à l'instar des régimes autoritaires – sont vulnérables aux troubles de l'information. Ces désordres informationnels peuvent prendre des formes diverses et varient selon les contextes, mais ont en commun un potentiel déstabilisateur sur les sociétés et systèmes politiques. Les États, les organisations internationales et régionales, ainsi que la société civile, agissent de plus en plus pour mettre en place des outils pour lutter contre ces phénomènes. Toutefois, ces dispositifs se révèlent bien souvent insuffisants. Le présent rapport entend ainsi permettre une meilleure appréhension des mécanismes et spécificités des désordres informationnels en période électorale, particulièrement sur le continent africain. La dernière élection présidentielle au Cameroun constitue un cas d'étude idéal pour comprendre l'ampleur des désordres informationnels, mais surtout les

2 DUCROS Emmanuelle, « [David Colon : "Nous vivons dans un grand désordre informationnel, pollué par les fausses informations"](#) », *L'Opinion*, 2 décembre 2025.

3 « [COVID-19 : info ou intox ?](#) », *Nations unies*, Centre régional d'information pour l'Europe occidentale, consulté le 16 juillet 2026.

4 QUESSARD Maud, « [De la lutte informationnelle à l'arme cognitive : seuils d'escalade et recompositions stratégiques dans les conflictualités hybrides](#) », *Revue Internationale et Stratégique*, 2025/4 n° 140, 2025, p. 113-123.

5 « [Aux États-Unis comme en France, le poids de la désinformation](#) », *Radio France*, 5 novembre 2024.

6 DIALLO Abdoulaye Djouma, « [Désinformation, IA et élections en Afrique : entretien avec Peter Cunliffe-Jones](#) », *Dubawa*, 11 novembre 2025.

mécanismes d'impact de ces derniers sur les populations et leurs comportements au-delà de l'élection.

Dans une première partie, ce rapport fera un tour d'horizon de ce que sont les désordres informationnels aujourd'hui et précisera leurs spécificités en période électorale (1), il s'intéressera ensuite au contexte africain et à ses vulnérabilités en termes de désordres informationnels (2). Enfin, une dernière partie se penchera sur l'élection présidentielle d'octobre 2025 au Cameroun et l'ampleur inédite des troubles informationnels qui ont contribué à la perturbation du scrutin et à la crise sécuritaire qui a suivi (3).

Ce travail s'appuie essentiellement sur des recherches documentaires (productions scientifiques et articles de presse) et sur dix entretiens semi-directifs réalisés avec des personnes impliquées dans l'analyse et la lutte contre les désordres informationnels. Ces entretiens ont été réalisés entre novembre 2025 et avril 2026. Cependant, la « *crise électorale* » camerounaise est encore en cours en date d'août 2026, puisque des personnes arrêtées pendant les rassemblements attendent encore leur procès en prison.⁷ Cette étude n'a donc pas le recul nécessaire pour analyser entièrement l'étendue des conséquences et répercussions de ce qui s'est joué pendant cette période électorale.

⁷ FOUTE Franck, « [Cameroun : dix mois après la présidentielle, les détenus de la crise post-électorale oubliés en détention](#) », *Jeune Afrique*, 19 juin 2026.

1. Désordres informationnels, définitions et vulnérabilités

Avant d'explorer le sujet plus profondément, il s'agit ici de définir ce qui est entendu par « *troubles de l'information* » ou « *désordres informationnels* ». Il s'agira ensuite de comprendre les contextes de vulnérabilité à la désinformation (1,1), puis de comprendre en quoi les élections constituent des périodes critiques (1,2).

Plusieurs concepts existent quand on parle de troubles de l'information ou de désordres informationnels⁸.

Encadré 1 : Définitions

- La *désinformation* – le terme le plus utilisé notamment dans les médias – correspond au partage délibéré d'informations fausses dans le but de nuire à une personne, un groupe, une organisation ou un État.
- La *mésinformation* – potentiellement le phénomène le plus fréquent aujourd'hui – signifie le partage de fausses informations sans intention de nuire. La *malinformation* ou mal-information, est le fait de partager de vraies informations avec l'intention de nuire à une personne, un groupe, une organisation ou un État. Il peut, par exemple, s'agir du partage d'informations censées être privées⁹.
- Le *discours de haine* est, selon les Nations unies, « *toute communication, verbale, écrite ou comportement attaquant ou usant de termes péjoratifs ou discriminants pour faire référence à un groupe ou une personne sur la base de leur identité*¹⁰ ».
- L'*infox* est un énoncé entièrement ou partiellement fallacieux diffusé comme étant véridique.

8 L'autrice reprend ici un encadré de définitions utilisé dans une note précédente sur les troubles informationnels : NGUYEN Anne et BUCHET-COUZY Clémence, « [Les désordres informationnels au sein des opérations de paix en milieu francophone. Enjeux, réponses et limitations actuels](#) », Note de l'OBG, 12 décembre 2023.

9 Pour la définition de ces trois concepts fondateurs, l'autrice s'appuie sur le cadre référentiel conçu par Claire Wardle et Hossein Derakhshan dans leur rapport de 2017 pour le Conseil de l'Europe : WARDLE Claire et DERAKHSHAN Hossein, « [Information Disorder: Toward an interdisciplinary framework for research and policy making](#) », Council of Europe report, DGI(2017)09, 27 septembre 2017, p. 5.

10 « *any kind of communication in speech, writing or behaviour, that attacks or uses pejorative or discriminatory language with reference to a person or a group on the basis of who they are* », [traduction libre] : « [Strategy and Plan of Action on Hate Speech](#) », Organisation des Nations unies, 2019, p. 2.

- Le désordre informationnel est, selon l'organisation *First Draft*, l'ensemble des troubles dans la transmission de faits avérés, parmi lesquels on retrouve la désinformation, la mésinformation, la malinformation, les discours de haine ou encore les théories du complot¹¹.

Dans ce travail, les termes de désordres informationnels ou de troubles de l'information seront privilégiés, car ils permettent d'englober l'ensemble de ces concepts dont les limites sont poreuses. Par exemple, un énoncé de désinformation peut être repris sans intention de nuire et devenir de la mésinformation.

1.1. Contexte de vulnérabilités aux troubles informationnels

Plusieurs éléments expliquent la vulnérabilité des sociétés actuelles aux troubles de l'information. En premier lieu, une situation de crise médiatique et informationnelle généralisée caractérisée à la fois par un trop-plein d'informations et par la fragilisation du paysage médiatique suscite la méfiance des citoyen·ne·s. En deuxième lieu, la suspicion du public vis-à-vis des médias et sources d'informations plus traditionnel·le·s pousse ce dernier vers les réseaux sociaux en pleine expansion à des fins d'information, au fi de mécanismes de vérification des faits établis et de l'utilisation croissante de l'intelligence artificielle (IA) dans la diffusion d'énoncés fallacieux. Enfin, on peut aussi citer la multiplication et la professionnalisation des acteur·rice·s de la désinformation.

Un premier élément contextuel des troubles informationnels actuels se trouve dans un état de « *crise informationnelle* » à l'échelle mondiale¹². Il existe aujourd'hui ce qu'on appelle une surcharge informationnelle¹³ qui se caractérise par un trop-plein d'informations. Cela implique qu'il devient de plus en plus difficile de démêler le vrai du faux, entraînant une défiance généralisée face aux informations reçues. Cette crise de l'information se caractérise également par un paysage médiatique et journalistique plus fragilisé que jamais, ce qui complique la lutte contre les désordres informationnels. Dans son classement 2025, *Reporters sans frontières* notait ainsi un recul dangereux de la liberté de la presse et des médias vulnérables. Ce qui explique notamment la méfiance des citoyen·ne·s envers ces sources d'information « *traditionnelles* ». Pour pallier des informations perçues comme biaisées et peu fiables, ils et elles vont donc trouver dans les réseaux sociaux numériques (RSN) de nouveaux lieux d'information et de communication. Or, la fiabilité de ces derniers en matière de vérification des faits n'est pas garantie. Cela nous amène au deuxième élément contextuel : l'avènement des RSN dans les pratiques d'information. De façon croissante, des RSN comme *Facebook* ou *X*, et des plateformes de messageries privées comme *WhatsApp* ou *Telegram*, qui comptent de nombreux·ses utilisateur·rice·s, sont utilisés comme alternatives

11 « [Comprendre le désordre informationnel. Guide essentiel](#) », *First Draft News*, 22 septembre 2020.

12 « [La crise mondiale de l'information représente une grave menace pour la prospérité économique et le progrès humain](#) », *Le Monde*, 22 septembre 2025.

13 ISAAC Henri, CAMPOY Éric et KALIKA Michel, « [Surcharge informationnelle, urgence et TIC. L'effet temporel des technologies de l'information](#) », *Revue management & avenir*, 13(3), p. 149-168.

aux médias dits traditionnels pour chercher et diffuser de l'information. Ces plateformes sont également perçues comme des espaces plus libres pour s'exprimer. Sur les RSN, on est autant confronté à nos proches qu'à des personnalités avec qui on a construit un lien « *parasocial* » de confiance, ce qui leur confère un biais d'autorité et encourage à croire plus facilement ce qu'ils-elles diffusent¹⁴. Or, ces personnes n'ont pas reçu une formation semblable à celle des professionnel-le-s de l'information, et n'ont donc pas la même éthique, et peuvent ainsi contribuer à la diffusion de désordres informationnels¹⁵.

Ces RSN s'appuient beaucoup sur l'aspect émotionnel, voire sensationnel. Certain-e-s expert-e-s du sujet parlent même d'« *infospectacle* », où l'émotionnel et le sensationnel sont au cœur des pratiques, plus que le partage d'informations fiables et vérifiées¹⁶. Cela est dû à la façon dont sont conçus les algorithmes qui régissent ces RSN, basés sur du ciblage « *sur mesure* », et qui créent des « *chambres* » ou « *bulles d'écho* »¹⁷, empêchant une remise en question nécessaire pour lutter contre les désordres informationnels¹⁸.

Au développement du numérique s'ajoute également l'essor de l'IA, qui constitue désormais un facteur supplémentaire à prendre en compte dans l'analyse des troubles de l'information. Elle peut rendre la désinformation plus rapide en matière de création et de diffusion, moins coûteuse, plus persuasive – étant donné qu'il devient ardu de déceler les contenus créés ou modifiés par IA – et davantage personnalisée en fonction des publics ciblés¹⁹. L'IA a notamment beaucoup été utilisée dans des campagnes de désinformation lors d'élections récentes. Une étude a d'ailleurs montré qu'en 2024, 80 % des pays qui ont vécu une élection ont été ciblés par des contenus fallacieux créés ou modifiés par l'IA, contribuant à affecter le déroulement des scrutins²⁰. L'IA, aujourd'hui massivement accessible, a grandement contribué à alimenter la défiance croissante des citoyen-ne-s

14 Entretien n° 1 avec un-e enseignant-e camerounais-e, réalisé le 3 novembre 2025 et WARDLE Claire et DERAKHSHAN Hossein, « [Information Disorder: Toward an interdisciplinary framework for research and policy making](#) », *Council of Europe report*, DGI(2017)09, 27 septembre 2017, p. 50.

15 Entretien n° 6 avec un-e expert-e camerounais-e des désordres informationnels et de l'éducation aux médias, réalisé le 4 novembre 2025.

16 WARDLE Claire et DERAKHSHAN Hossein, « [Information Disorder: Toward an interdisciplinary framework for research and policy making](#) », *Council of Europe report*, DGI(2017)09, 27 septembre 2017, p. 13.

17 KRUIJVER Kimberley *et al.*, « [The disinformation lifecycle: an integrated understanding of its creation, spread and effects](#) », *Discover Global Society*, Vol. 3, article n° 25, 16 juin 2025, p. 14.

18 WARDLE Claire et DERAKHSHAN Hossein, « [Information Disorder](#) », *loc. cit.*, p. 50.

19 ALLEN Karen et NEHRING Christopher, *AI-Generated Disinformation in Europe and Africa. Use Cases, Solutions and Transnational Learning*, Konrad-Adenauer-Stiftung, Media Programme Sub-Saharan Africa, 2025, p. 20-21.

20 TRAUTHIG Inga, HOWARD Philip, et VALENZUELA Sebastián, « [The Role of Generative AI Use in 2024 Elections Worldwide](#) », *International Panel on the Information Environment*, Technical Paper 2025.2, 2025.

face à l'information reçue²¹. Bien qu'elle ne soit pas seule responsable des troubles informationnels, elle reste cependant un outil puissant au service de ces troubles²².

Enfin, l'ampleur des troubles informationnels actuels tient aussi à la multiplication des acteur·ice·s responsables des désordres informationnels observables aujourd'hui. Si tout un chacun peut diffuser de l'information fausse à son insu – s'adonnant ainsi à la mésinformation –, la désinformation s'est passablement professionnalisée au cours des dix dernières années. Certain·e·s acteur·rice·s sont ainsi plus directement impliqué·e·s, faisant de l'information un réel enjeu sécuritaire, voire une arme dans certains contextes conflictuels²³. Les personnes impliquées dans les troubles de l'information sont tout autant des acteur·rice·s institutionnel·le·s que non institutionnel·le·s et peuvent être internes ou externes au pays concerné, jouant des rôles différents selon les circonstances et les contextes²⁴.

Parmi les actions entreprises par ces personnes et organisations, on peut citer la manipulation de texte de vidéo par modification ou par publication hors contexte, l'usurpation de comptes officiels ou la création de faux comptes à des fins de diffusion d'énoncés fallacieux. On peut aussi citer l'*astroturfing*, qui consiste à saturer l'espace informationnel pour donner une impression de soutien à une idée ou de véracité d'une information. Ces actions sont particulièrement efficaces dans des contextes de vides ou de lacunes d'information, ou, à l'inverse, de surcharges informationnelles comme lors des périodes électorales.

1.2 Les désordres informationnels en période électorale

Les périodes électorales sont particulièrement sensibles aux désordres informationnels. Il s'agit ici de comprendre les éléments qui expliquent cette vulnérabilité, la forme et les conséquences des troubles informationnels qui jalonnent les scrutins.

Les périodes électorales sont des moments où les citoyen·ne·s font face à une dynamique duale : d'une part, un besoin d'information accru en prévision d'une décision à prendre aux urnes, et un trop-plein d'informations lié aux élections. La surabondance d'informations en période de scrutin est liée aux campagnes électorales, durant lesquelles les candidat·e·s mettent en avant leur programme politique, y compris sur les réseaux sociaux et sur les applications de messagerie. À l'heure actuelle, la communication numérique est devenue cruciale et les RSN sont devenus de vrais espaces de débats politiques. Dans ce cadre, les candidat·e·s ou leurs soutiens peuvent se rendre coupables de désinformation, mésinformation ou malinformation. La surabondance d'information, ainsi que la diffusion d'énoncés fallacieux

21 ALBERTS Kira, « [Unravelling the web: exploring the dynamics of online disinformation and its impact on democracy in Africa](#) », *Canadian Journal of African Studies*, 59(2), 2025, p. 339.

22 Pour plus d'information à ce sujet voir KAPOOR Sayash et NARAYANAN Arvid, « [We Looked at 78 Election Deep-fakes. Political Misinformation Is Not an AI Problem](#) », *Knight Columbia*, 13 décembre 2024.

23 NGUYEN Anne et BUCHET-COUZY Clémence, « [Les désordres informationnels au sein des opérations de paix en milieu francophone](#) », *loc. cit.*

24 Bien que centré sur le Cameroun, ce rapport permet un bon tour d'horizon des pratiques de désinformation qui peuvent exister : « [Rapport sur les grandes tendances désinformationnelles et les narratifs électoraux au Cameroun](#) », *ADISI-Cameroun*, décembre 2025.

par les candidat·e·s et leurs partisans complexifient la distinction du vrai du faux chez les citoyen·ne·s en recherche d'information. En plus de ces effets de saturation informationnelle, d'autres éléments peuvent accroître la vulnérabilité aux désordres informationnels en période électorale. On peut citer, par exemple, un système démocratique fragile, une confiance limitée de la population dans les institutions, une forte polarisation politique, une histoire de contestation des résultats électoraux ou encore des médias peu fiables. Ces vulnérabilités poussent les citoyen·ne·s vers des sources alternatives d'information, notamment les RSN, les exposant aux troubles de l'information²⁵.

Les campagnes de désinformation s'appuient sur les éléments cités ici pour éroder la perception de la vérité et les processus démocratiques²⁶. Ces actions touchent tous les moments de l'élection²⁷. Avant l'élection, la campagne est un moment de compétition entre candidat·e·s – comme cité précédemment – mais aussi d'inscription sur les listes électorales et de mise en place du scrutin. La provocation de troubles informationnels peut servir à avantager un·e candidat·e ou à en délégitimer un·e autre. Pendant l'organisation du scrutin, ils peuvent aussi être instrumentalisés pour perturber les élections en remettant en question les instances en charge, en diffusant de fausses informations sur les règles électorales ou en dissuadant les citoyen·ne·s de voter.

Enfin, la phase la plus durable est la phase post-électorale, où les désordres informationnels vont majoritairement toucher à la légitimité et la légalité des résultats. Les objectifs derrière ces différents troubles informationnels sont aussi nombreux que les acteur·rice·s qui en sont responsables : conserver ou prendre le pouvoir, brouiller l'information, gagner en capital économique ou géopolitique ou encore déstabiliser l'ordre social à des fins politiques et/ou identitaires²⁸. Les conséquences des désordres informationnels sur les démocraties sont nombreuses²⁹. En plus des effets à court terme sur la participation aux élections et à leurs résultats, ces troubles peuvent à moyen terme causer ou renforcer des actions violentes – lesquelles peuvent se transformer en vraie crise sécuritaire. Sur le long terme, ils participent à saper la confiance dans le processus électoral et plus largement dans le système démocratique³⁰, contribuant à polariser les sociétés³¹. Leur impact se manifeste également dans les réponses apportées par les gouvernements pour y faire face, notamment face à la diffusion de fausses informations et de discours de haine. Ainsi, certains États en ont profité pour couper internet, adopter des lois liberticides restreignant l'espace civique et réprimer

25 KRUIJVER Kimberley *et al.*, « [The disinformation lifecycle: an integrated understanding of its creation, spread and effects](#) », *Discover Global Society*, Vol. 3, article n° 25, 16 juin 2025, p. 18.

26 « [Rapport sur les grandes tendances désinformationnelles et les narratifs électoraux au Cameroun](#) », *loc. cit.*, p. 11.

27 « [Dealing with disinformation and misinformation during elections. A toolkit to guide WAEON members](#) », *West Africa Election Observers Network (WAEON)*, septembre 2021, p. 6-7.

28 « [Rapport sur les grandes tendances désinformationnelles et les narratifs électoraux au Cameroun](#) », *loc. cit.*

29 L'objectif ici n'est pas de s'attarder sur cet aspect, qui sera développé plus en détail dans la troisième partie de ce rapport.

30 SANCHEZ Gabriel R. et MIDDLEMASS Keesha, « [Misinformation is eroding the public's confidence in democracy](#) », *The Brookings Institution*, 26 juillet 2022.

31 ALBERTS Kira, « [Unravelling the web](#) », *loc. cit.*, p. 340.

l'opposition, comme expliqué plus loin³². Les périodes électorales concentrent donc de nombreux facteurs de vulnérabilité aux troubles de l'information dont les conséquences sont sérieuses. Si les troubles informationnels touchent l'ensemble des États, le continent africain s'est distingué par l'ampleur et l'impact de ces problèmes, notamment sur le plan sécuritaire. Les spécificités africaines sont donc importantes à analyser pour comprendre ce qui a pu se jouer au Cameroun lors de l'élection présidentielle de 2025.

³² C'est notamment le cas dans plusieurs États africains, qui ont pu utiliser les désordres informationnels électoraux pour adopter ce genre de dispositions technologiques et/ou législatives, parfois manipulées pour contrer l'opposition. Pour plus d'informations voir le point 2.2.

2. Les spécificités du contexte africain

En 2023, *Reporters sans Frontières* décrivait le continent africain comme le « *nouveau laboratoire de la désinformation et de la propagande*³³ ». L'Afrique est en effet particulièrement touchée par les désordres informationnels, avec notamment des impacts sécuritaires tangibles. L'objectif ici est de comprendre les manifestations des désordres informationnels sur le continent et le paysage médiatique et numérique dans lesquels ils s'implantent (2,1), et la volonté politique à y faire face (2,2). Il existe évidemment des disparités internes sur le continent africain, mais l'objectif est de mettre en évidence les tendances générales afin de dégager des clés de compréhension, utiles à l'analyse de la situation camerounaise développée dans la dernière partie de ce rapport.

2.1 Paysage médiatique fragile, fracture numérique et désinformation professionnalisée comme facteurs de vulnérabilité

Plusieurs facteurs contribuent, à l'échelle du continent africain, à la perméabilité des sociétés aux troubles de l'information. Ces facteurs sont à la fois internes aux États – à l'instar d'un paysage médiatique précaire et d'une fracture numérique et informationnelle marquée –, et externes, comme les nombreuses campagnes de désinformation professionnalisées soutenues par des acteurs étrangers. Premièrement, le paysage médiatique africain comporte des failles qui fragilisent les sociétés face à la diffusion des troubles informationnels. *Reporters sans Frontières* (RSF) a plusieurs fois souligné un état de la liberté de la presse en dégradation sur le continent, entre absence de diversité et d'indépendance des agences, manque de couverture géographique et linguistique et précarité financière des institutions et des métiers de la presse. En 2026, RSF classait 24 des 48 pays d'Afrique subsaharienne comme ayant une situation de la liberté de la presse « *difficile* », avec une criminalisation du journalisme et des problèmes économiques et sécuritaires persistants pour les journalistes du continent³⁴.

En plus de la liberté de presse en recul, les médias africains souffrent d'un sous-financement structurel, et les journalistes sont souvent mal rémunérés. Les rédactions et les professionnel-le-s de la presse et de l'information sont ainsi particulièrement vulnérables aux pressions économiques comme politiques, et donc plus susceptibles de participer ou

33 « [Le nouveau laboratoire de la désinformation et de la propagande](#) », *Reporters sans Frontières*, consulté le 15 juillet 2026.

34 « Afrique », *Reporters sans Frontières*, consulté le 20 août 2026.

de contribuer à des actions de désinformation ou de malinformation sous contrainte³⁵. Il existe surtout un manque de financement des médias émettant en langues locales, ce qui nuit largement à l'accès à l'information des populations africaines, marquées par leur grande diversité linguistique³⁶. Cet accès à l'information est également complexifié par un faible taux d'alphabétisation sur le continent, alors même que le paysage médiatique reste dominé par le français et l'anglais³⁷. De plus, les médias dans ces *lingua franca* peuvent être considérés comme proches de puissances étrangères occidentales, renforçant d'autant plus la défiance des populations.

Plus encore, la précarité des financements cause un déficit en ressources humaines dans les métiers de la presse et de l'information. Les journalistes qualifié·e·s, maîtrisant le français ou l'anglais, travaillent pour des médias étrangers afin de s'assurer une liberté de propos et un revenu suffisant. Par conséquent, les rédactions africaines doivent parfois se rabattre sur des profils moins professionnalisés³⁸, en recrutant des personnes n'ayant pas bénéficié de la formation, des connaissances ou de l'expertise nécessaires au bon exercice du métier de l'information. Ces éléments peuvent conduire à une généralisation de pratiques journalistiques non conformes à l'éthique et à la déontologie de la profession³⁹, et, *in fine*, empêcher la lutte contre les désordres informationnels.

En addition à la fragilité du paysage de presse, la fracture numérique sur le continent africain exacerbe la sensibilité des sociétés aux troubles informationnels. La pénétration d'internet sur le continent africain a beaucoup augmenté ces dernières années, pour atteindre 40 % en 2024 contre 3,2 % en 2005⁴⁰. Cette couverture numérique ne se fait pas sans disparités, d'abord entre les différents pays, mais également au sein même des pays. Les zones rurales restent bien moins couvertes que les zones urbaines, mais avec également des différences en termes de genre – les femmes ayant moins accès à internet⁴¹ –, et d'âge⁴². Cet écart générationnel est d'autant plus important à noter que les dangers liés aux désordres informationnels ont touché

35 « [Conflits et pressions accélèrent le recul de la liberté de la presse](#) », *Reporters sans Frontières*, consulté le 15 juillet 2026.

36 NGUYEN Anne et BUCHET-COUZY Clémence, « [Les désordres informationnels au sein des opérations de paix en milieu francophone](#) », *loc. cit.*

37 « [Désinformation en Afrique : pourquoi les langues locales sont la clé du fact-checking](#) », *Fakt Afrique*, 16 octobre 2025.

38 MARE Admire, MABWEAZARA Hayes Mawindi et MOYO Dumisani, « [“Fake News” and Cyber-Propaganda in Sub-Saharan Africa: Recentering the Research Agenda](#) », *African Journalism Studies*, 40 (4), 2019, p. 5-6.

39 BARRY Eloïne, « [Africa Needs a New Generation of Media](#) », *IE Insights*, 13 juin 2023.

40 DIAGANA Ousmane et WADAGNI Romuald, « [Accélérer la révolution numérique de l'Afrique pour stimuler l'emploi et la croissance](#) », *Banque mondiale blogs*, 17 novembre 2025.

41 ALPIN LARDIES Carmen, DRYDING Dominique et LOGAN Carolyn, « [African women have less access to the Internet than African men do. That's a problem.](#) », *Afrobarometer*, 8 mars 2020.

42 45 % des 18-35 ans utilisent internet pour s'informer, contre seulement 10 % des personnes âgées de plus de 65 ans : CONROY-KRUTZ Jeffrey et KONÉ Joseph, « [Promise and peril: In changing media landscape, Africans are concerned about social media but opposed to restricting access](#) », *Afrobarometer Dispatch*, n° 509, 18 février 2022.

particulièrement les personnes âgées, qui ont plus souvent des compétences numériques limitées⁴³.

Cette couverture d'internet croissante a permis l'essor des RSN et des plateformes de messageries qui ont largement bénéficié de la défiance croissante des citoyen·ne·s envers les médias traditionnels. À défaut de pouvoir accéder à une information fiable, les citoyen·ne·s africain·e·s se tournent de façon croissante vers ces plateformes. Elles sont en effet considérées comme plus accessibles (notamment au niveau linguistique), plus libres et généralement plus fiables et plus proches des citoyen·ne·s et de leurs revendications que les médias appartenant à l'État, à l'élite politique et économique ou à des agences étrangères. Ainsi, les plateformes telles que *Facebook*, *Twitter* ou *WhatsApp* ont réussi à s'imposer comme des canaux d'information et des vecteurs de communication politique à part entière, notamment pendant les élections⁴⁴, sans pour autant être soumises aux mêmes règles d'utilisation que les médias traditionnels. Malgré leur utilisation massive sur le continent, les RSN n'ont pas été accompagnés de modération ni de régulation adaptée de la part des entreprises qui les possèdent, ce qui n'a fait qu'augmenter l'ampleur et l'impact des troubles de l'information sur le continent. Les géants de la technologie, tels que *Meta* et *X*, se sont montrés peu actifs et n'ont pas mis à disposition un personnel ou des modèles d'IA entraînés pour faire de la régulation et de la modération dans les langues locales⁴⁵. Cela crée un vrai écart de traitement entre les pays dits du Nord et du Sud global⁴⁶.

Plus encore, les RSN sur le continent africain ont été la cible de multiples campagnes de désinformation massives, qui contribuent à fragiliser le paysage informationnel africain. Ces campagnes, majoritairement pilotées depuis l'étranger, ont su exploiter les lignes de fracture et le mécontentement des populations, que ce soit vis-à-vis de leurs gouvernants que de l'Occident. Ce désenchantement et cette frustration ont été fortement amplifiés par la pandémie de COVID-19, et les nombreux troubles de l'information. Le continent est ainsi marqué par une importante professionnalisation de la désinformation, majoritairement menée ou parrainée par des acteurs·rice·s externes⁴⁷. La Russie s'est imposée comme chef de file de ces puissances externes, et a intensifié sa présence sur le continent ces dernières décennies.

43 OMONDI Movine et al., « [Elections in Africa: Trends, Diversity, and Emerging Technologies](#) », *Co-Creation HUB*, 2024, p. 4.

44 AGBELE Fortune, « [Disinformation and misinformation during Kenya's 2022 election](#) », *Megatrends Afrika*, Policy Brief 14, mars 2023, p. 1.

45 GARBE Lisa, SELVIK Lisa-Marie et LEMAIRE Pauline, « [How African countries respond to fake news and hate speech](#) », *Information, Communication & Society*, 26:1, 2023, p. 88 ; TRAORÉ Kpénahi, « [Who fact checks online disinformation in West Africa's Bambara language ?](#) », *Global Voices*, 4 juin 2020 et STREMLAU Nicole et DOBSON Nathan, « [Information controls and internet shutdowns in African elections. The Politics of Electoral Integrity and Abuses of Power](#) », *Journal of African Elections*, vol. 21, n° 2, 2022, p. 16.

46 ALLEN Karen et NEHRING Christopher, *AI-Generated Disinformation in Europe and Africa. Use Cases*, op. cit. p. 130.

47 En 2024, environ 60 % des campagnes de désinformation étaient dirigées par des puissances extérieures : « [Cartographie de la vague de désinformation en Afrique](#) », *Centre d'études stratégiques de l'Afrique*, 1er avril 2024.

En plus de se nourrir de l'essor des RSN, les campagnes menées par Moscou en Afrique s'appuient sur un réseau de médias « *panafricains* » bien implantés sur le continent. Ces derniers exploitent largement le sentiment de frustration et de mécontentement envers l'Occident et particulièrement les anciennes puissances coloniales⁴⁸.

Ces campagnes, sur les réseaux sociaux ou dans les médias ciblés, font profit des vulnérabilités citées plus tôt – vides informationnels, perte de confiance dans les presses étatiques, fracture numérique et absence de couverture locale : elles s'adaptent aux contextes nationaux et publient du contenu en langues locales⁴⁹. Néanmoins, ces campagnes sont aussi le fait d'acteur·rice·s internes, institutionnel·le·s ou non, parfois pour le compte de partis politiques, et qui emploient souvent des firmes privées⁵⁰ ou des influenceur·se·s⁵¹.

Face à ce problème, les États africains ont tenté tant de pallier la vulnérabilité des populations que de punir les auteur·rice·s de ces désordres informationnels.

2.2 Quelles réponses des États africains ?

Face à l'ampleur des désordres informationnels, les gouvernements des différents pays africains ont mis en place deux types de réponses pour lutter contre ce phénomène : d'un côté les réponses digitales et technologiques, et de l'autre, les réponses légales et législatives. Il s'agit de réponses réactives et punitives, alors qu'une approche préventive et éducative

48 DOMINGO Ennatu et SALZINGER Maëlle, « [Russia's war propaganda and disinformation: Recentring African agency](#) », ECDPM, 6 mars 2023 et KAHN Gretel, « [A Kremlin mouthpiece at the heart of Africa: how Afrique Média helps Putin court audiences in their own language](#) », Reuters Institute, 19 septembre 2023.

49 Pour des exemples d'articles fallacieux et/ou de campagnes de désinformation menées par la Russie voir : « [Des campagnes de désinformation russes ciblent l'Afrique : Entretien avec la Dr. Shelby Grossman](#) », Centre d'études stratégiques de l'Afrique, 2 mars 2020 ; LE CAM Morgane, « [Comment fonctionne la machine de propagande russe en Afrique](#) », Le Monde, 28 juillet 2023 ; « [Méthodes de désinformation russes en République centrafricaine](#) », Plateforme de protection des lanceurs d'alerte en Afrique, consulté le 27 août 2026 ; NILSSON-JULIEN Estelle et LABOT Jean-Philippe, « [African Initiative : un média soutenu par la Russie colporte de la propagande en Afrique](#) », Euronews, 18 juin 2025.

50 Entre 2009 et 2020, plus de 61 millions USD ont été versés à des firmes privées pour que ces dernières conduisent des campagnes de désinformation. Dix millions USD ont aussi été versés à des plateformes telles que Facebook pour la diffusion d'infox par des cyber troupes, selon le rapport de 2020 de l'Oxford Internet Institute : BRADSHAW Samantha, BAILEY Hannah et HOWARD Philip N., « [Industrialized Disinformation 2020 Global Inventory of Organized Social Media Manipulation](#) », Oxford Internet Institute, 2020, p. 2.

51 VIRCOULON Thierry, GIVONE Horacio et BOBBO Moussa, « [Politique et réseaux sociaux : influenceurs et bloqueurs dans le jeu politique camerounais](#) », IFRI, 2025.

devrait être privilégiée⁵². Surtout, ces réponses sont critiquées pour leur utilisation dans la limitation des libertés et la réduction au silence de toute opposition⁵³.

Sur le plan des solutions technologiques, l'absence ou les lacunes dans la modération et la régulation des contenus ont poussé plusieurs États africains à bloquer l'accès à certains sites ou à couper internet, surtout en période électorale. Entre 2016 et 2024, il y a eu 193 coupures d'accès à internet dans plus de 40 pays africains⁵⁴. Les gouvernements justifient ces mesures comme étant le seul moyen, ou du moins le plus rapide, pour bloquer la propagation de fausses informations et de discours de haine. Ils évoquent aussi comme argument la préservation de la sécurité nationale ou encore l'intégrité électorale,⁵⁵ alors que les entreprises responsables de ces RSN et plateformes n'agissent pas assez. Néanmoins, ces coupures internet sont souvent utilisées de façon autoritaire dans une logique de conservation du pouvoir et de contrôle du narratif. Elles remettent en question la liberté d'expression et peuvent s'avérer dangereuses pour les populations, dont internet est parfois le seul moyen de s'informer. Cette situation peut empêcher la couverture des violations des droits humains⁵⁶. De plus, ces coupures ne sont qu'une solution à court terme, qui ne s'attaque pas à la racine des désordres informationnels. Ces dernières ne prennent en compte que la composante en ligne des troubles de l'information. Or, en Afrique comme ailleurs, ce phénomène se produit également hors ligne. Une personne peut être ciblée par une campagne de désinformation, et ensuite repartager oralement sans les vérifier, des faux énoncés à sa communauté. Cette diffusion se poursuivra ensuite via le bouche-à-oreille⁵⁷. L'inverse est vrai aussi, une fausse information reçue oralement peut être repartagée en ligne, avec ou sans intention de nuire. Cela est particulièrement vérifiable pour les personnes qui font figure d'autorité sur un continent où le biais d'autorité est critiqué⁵⁸. Cet aspect ajoute une couche de complexité dans l'appréhension des désordres informationnels sur le continent, mais également dans la

52 C'est l'avis de nombreux·ses expert·e·s et praticien·ne·s qui travaillent sur les enjeux de lutte contre les désordres informationnels, et en premier lieu, Éduk Média Cameroun. Pour plus d'informations voir : MARLIER Brigitte, « [Éducation aux médias et développement de l'esprit critique](#) », *Éducation et socialisation*, 18 | 2002, p. 201-208 ; ARRIBAS Cristina M., GERTRUDIX Manuel et ARCOS Rúben, « [Preventive Strategies Against Disinformation: A Study on Digital and Information Literacy Activities Led by Fact-Checking Organisations](#) », *Open Research Europe*, 2025 ; DEMONCEAUX Sophie, MOISON Valentin et MORLAIX Sophie, « [Développement de l'esprit critique chez les lycéens : quels effets d'un dispositif de lutte contre les fake news ?](#) », *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, 30 | 2025.

53 ALBERTS Kira, « [Unravelling the web](#) », *loc. cit.*, p. 339 ; GARBE Lisa et al., « [How African countries respond to fake news and hate speech](#) », *LSE Blog*, 25 novembre 2021 ; « [Conflits et pressions accélèrent le recul de la liberté de la presse](#) », *loc. cit.*

54 ANTHONIO Felicia et ROBERTS Tony, *Internet Shutdowns in Africa: Technology, Rights and Power*, Bloomsbury Editions, 2025.

55 GARBE Lisa, SELVIK Lisa-Marie et LEMAIRE Pauline, « [How African countries respond to fake news and hate speech](#) », *LSE Blog*, 25 novembre 2021.

56 ANTHONIO Felicia et ROBERTS Tony, *Internet Shutdowns in Africa*, *op. cit.*

57 ALBRECHT Eduardo, FOURNIER-TOMBS Eleonore et BRUBAKER Rebecca, « [Disinformation and Peacebuilding in Sub-Saharan Africa: Security Implications of AI-Altered Information Environments](#) », *United Nations University et Interpeace*, 2024, p. 17.

58 Entretien n° 2 avec un·e expert·e camerounais·e des désordres informationnels et de l'éducation aux médias, réalisé le 3 novembre 2025.

mise en place d'outils efficaces pour y répondre. Pourtant, cette dimension reste encore peu explorée par la recherche⁵⁹. Sur le volet juridictionnel et législatif de la lutte contre les troubles de l'information, les textes adoptés diffèrent d'un pays à l'autre. Certains gouvernements ont adopté des législations centrées spécifiquement sur la désinformation, comme la Mauritanie ou l'Éthiopie, alors que d'autres ont des textes plus généraux sur la liberté d'expression ou la diffusion de discours de haine, comme le Nigéria ou le Kenya⁶⁰. Par ailleurs, comme pour les régulations technologiques, de telles dispositions peuvent être instrumentalisées par le gouvernement pour limiter la liberté d'expression, entraver le travail des journalistes et réprimer l'opposition. Dans les deux types de réponse, les États africains sont dans une position délicate, devant naviguer entre la nécessité de lutter contre les troubles de l'information, d'où qu'ils viennent, et celle de protéger la liberté d'expression, notamment en ligne⁶¹.

Ainsi, le continent africain réunit de nombreux facteurs de vulnérabilité aux désordres informationnels. Les périodes d'élection sont des moments particulièrement propices à ces phénomènes, avec des conséquences tangibles (cf. partie 1). Cela est valable sur le continent africain et encore plus dans des contextes marqués par la centralisation du pouvoir, une situation démocratique fragile et une défiance envers les institutions et le pouvoir en place. En cela, le Cameroun s'illustre comme un cas d'étude de choix.

59 ALBERTS Kira, « [Unravelling the web](#) », *loc. cit.*, p. 339.

60 DOMINGO Ennatu et SALZINGER Maëlle, « [Russia's war propaganda and disinformation](#) », *loc. cit.* et GARBE Lisa, SELVIK Lisa-Marie et LEMAIRE Pauline, « [How African countries respond to fake news and hate speech](#) », *loc. cit.*

61 ALBERTS Kira, « [Unravelling the web](#) », *loc. cit.*, p. 339.

3. Analyse de l'élection présidentielle camerounaise de 2025

En octobre 2025, Paul Biya, 92 ans, a été réélu pour la huitième fois à la présidence du Cameroun⁶². Ces élections se sont déroulées dans un contexte de polarisation de la société camerounaise, de remise en cause du processus électoral et de ses résultats ainsi que par des manifestations violemment réprimées. Le tout a été amplifié par des désordres informationnels sans précédent, qui s'inscrivent dans un contexte global et africain tout en découlant de facteurs propres à l'environnement politique, sécuritaire et informationnel camerounais.

Il s'agit ici de comprendre l'accumulation des facteurs de vulnérabilités du contexte camerounais (3,1), et ensuite de s'intéresser à l'ampleur des désordres informationnels lors de l'élection de 2025 (3,2).

3.1 Une accumulation de facteurs de vulnérabilité

Le Cameroun cumulait, à l'aube de l'élection présidentielle, plusieurs facteurs de vulnérabilité aux troubles de l'information en temps d'élections : une importante diversité ethnique et linguistique, une conflictualité interne, une absence d'alternance politique et une concentration du pouvoir importante sur une petite élite proche du président, une absence d'indépendance des médias, conjuguée à un développement rapide des RSN. À cela s'ajoutent un cadre juridique lacunaire et peu adapté aux défis posés par les troubles informationnels, et des crises sécuritaires violentes, sans perspectives de résolution, et elles-mêmes touchées par d'importants désordres de l'information.

Parmi les facteurs démographiques, le Cameroun compte plus de 200 ethnies et autant de langues dans le pays, même si l'anglais et le français, héritages de la colonisation, sont les deux langues officielles⁶³. Il existe également une grande variété de religions pratiquées au Cameroun⁶⁴. Cette pluralité identitaire et communautaire est notamment en partie à l'origine de plusieurs tensions et conflits dans le pays⁶⁵, parmi lesquelles la « crise anglophone ». Cette dernière a pour origine le ressentiment croissant de la minorité anglophone du pays, environ

62 « [Présidentielle au Cameroun : Paul Biya, 92 ans, réélu pour la huitième fois à la tête du pays ; son opposant, Issa Tchiroma Bakary, dénonce une "mascarade"](#) », *Le Monde*, 27 octobre 2025.

63 TOUSSI Simone, « Digital disinformation in Cameroon's 2018 Presidential Election », dans ROBERTS Tony et HAMANDISHE KAREKWAIVANANE George (Ed.), *Digital Disinformation in Africa Hashtag Politics, Power and Propaganda*, Bloomsbury Publishing, 2024, p. 154.

64 « [Rapport sur les grandes tendances désinformationnelles et les narratifs électoraux au Cameroun](#) », *loc. cit.*, p. 18.

65 *Ibid.*

20 % de la population, qui se sent marginalisée par le gouvernement central et demande à revenir à un système fédéral, voire à une indépendance des deux régions anglophones. Cette frustration a mené à des manifestations violemment réprimées et a conduit à de réels affrontements armés entre les groupuscules sécessionnistes et l'armée⁶⁶. La crise a été à son apogée au moment de l'élection de 2018. Malgré des efforts de résolution, notamment lors du « *Grand Dialogue national* » de 2019, elle n'est pas encore durablement réglée⁶⁷. Ces divisions sont largement instrumentalisées lors des scrutins, et celui de 2025 n'a pas échappé à la règle.

Une autre crise violente mérite d'être soulignée : l'extrême nord du pays est la cible depuis 2014 du mouvement islamiste terroriste de Boko-Haram, qui a mené à d'importantes violences dans cette région⁶⁸. Même si actuellement le conflit n'est pas aussi violent qu'à son apogée, il n'est pour autant pas officiellement terminé.

À cette conflictualité interne s'ajoutent une absence d'alternance politique et une concentration importante du pouvoir. Le Cameroun a un régime politique unitaire, avec un président à la longévité record qui concentre bon nombre de pouvoirs, mais qui est de plus en plus contesté, dans un contexte de vie politique polarisée et de restriction de l'espace civique⁶⁹. De plus, l'âge et la longévité politique du président Biya creusent l'écart avec une population très jeune, qui n'a parfois connu que lui et dont le désir de changement ne se fait que plus fort⁷⁰. Ces différents éléments accroissent la défiance de la population dans le système politico-électoral et dans les institutions officielles, notamment dans leur communication. Or, si les citoyen-ne-s n'ont pas confiance dans les instances électorales officielles, il leur sera facile de croire d'éventuelles fausses informations qui remettent en question la légitimité du scrutin ou la véracité des résultats. Et cela est particulièrement vrai dans un contexte de non alternance politique et de volonté de changement de la part de la population. Sur le plan du paysage informationnel, celui du Cameroun est diversifié, avec de nombreux médias privés. Cependant, variété ne signifie pas liberté. En effet, le contexte médiatique reste assez précaire et dangereux, dans un contexte de régulation faible et politisée⁷¹. En décembre 2024, le Conseil national de la communication (CNC), organe officiel en charge de la régulation des médias, a publié une cartographie des médias au Cameroun⁷², qui permet d'établir la liste suivante :

- 93 chaînes de télévision

66 « [Cameroun : la crise anglophone à la croisée des chemins](#) », *International Crisis Group*, 2 août 2017.

67 TOUSSI Simone, « Digital disinformation in Cameroon's 2018 Presidential Election », *loc. cit.*, p. 156.

68 Pour plus d'informations sur ce conflit voir NTUDA EBODE Joseph Vincent *et al.*, *Le conflit de Boko-Haram au Cameroun. Pourquoi la paix traîne-t-elle ?*, Friedrich Erbert Stiftung, 2017.

69 *Ibid.*, p. 155.

70 FOMUNYOH Christopher, « [Cameroon's Election Casts a Long Shadow](#) », *Journal of Democracy*, novembre 2025.

71 « [Cameroun](#) », *Reporters sans Frontières*, consulté le 15 juillet 2026.

72 « [Cartographie des médias au Cameroun](#) », *Conseil national de la Communication*, décembre 2024.

- 129 stations de radio commerciales
- 169 radios communautaires
- 232 journaux
- 72 médias en ligne

Le nombre de médias en ligne est sans doute sous-estimé, puisque de nombreux médias traditionnels ont désormais un site, voire une présence sur les RSN et plateformes de messagerie. La radio – notamment les radios communautaires – reste le média le plus utilisé, surtout dans les zones rurales qui n'ont pas le même accès à internet et aux journaux⁷³.

Pour autant, une grande majorité des médias répertoriés ne sont pas indépendants (économiquement ou politiquement) ni libres de publier comme ils le souhaitent. Dans son dernier rapport, *Reporters sans Frontières* parle du Cameroun comme ayant « *un paysage médiatique parmi les plus riches du continent* », mais qu'il est « *un des pays les plus dangereux d'Afrique pour les journalistes*⁷⁴ ». Le président de la République exerce un fort contrôle sur les médias, notamment en nommant les dirigeant-e-s des médias publics et en désignant, par décret, l'ensemble des membres du CNC. Ainsi, la régulation des médias est biaisée, voire instrumentalisée – les médias critiques du gouvernement étant bien plus visés que les autres par des suspensions et avertissements du CNC⁷⁵. Ce contrôle gouvernemental s'accompagne également d'une répression envers les journalistes critiques du pouvoir. Les violences vis-à-vis des professionnel-le-s de l'information sont fréquentes⁷⁶. On pourrait nommer, par exemple, l'assassinat en mai 2023 du chef du bureau de l'hebdomadaire *The Advocate*, Anye Nde Nsoh, à Bamenda, ou encore l'enlèvement, puis l'assassinat de Martinez Zogo en janvier 2023⁷⁷. Cette situation a poussé l'Union européenne à adopter en avril 2025 une résolution sur la persécution des journalistes au Cameroun⁷⁸. Par ailleurs, les journalistes camerounais-e-s sont le plus souvent dans une situation de précarité importante qui augmente leur vulnérabilité face aux pressions économiques et politiques, rendant quasiment impossible un travail indépendant, éthique et fiable⁷⁹. Certaines personnalités politiques vont exploiter cette précarité pour des initiatives d'autopromotion de leur image ou de critique de leurs adversaires⁸⁰. La corruption et le clientélisme sont récurrents dans ce

73 Entretien n° 10 avec un-e membre de la société civile, réalisé le 15 avril 2026.

74 « [Cameroun](#) », *loc. cit.*

75 « [Rapport sur les grandes tendances désinformationnelles et les narratifs électoraux au Cameroun](#) », *loc. cit.*, p. 20.

76 BOCANDÉ Anne, « [Au Cameroun, 42 années terribles pour la presse : RSF revient sur dix entraves majeures au journalisme sous le régime Biya](#) », *Reporters sans Frontières*, 8 octobre 2025.

77 *Ibid.*

78 « [Proposition de résolution commune sur la persécution des journalistes au Cameroun, notamment les cas d'Amadou Vamoulké, de Kingsley Fomunyuy Njoka, de Mancho Bibixy, de Thomas Awah Junior et de Tsi Conrad](#) », *Parlement Européen*, RC-B10-0230/2025, 2 avril 2025.

79 Entretien n° 10 avec un-e membre de la société civile, réalisé le 15 avril 2026.

80 BANYONGEN, Serge, « [Transformation digitale et économie politique des médias au Cameroun](#) », *Présence Francophone: Revue internationale de langue et de littérature*, vol. 98, n° 1, Article 9, 2022, p. 132-134.

contexte⁸¹. De plus, les médias camerounais sont marqués par une importante polarisation, avec un nombre croissant de médias qui adoptent une ligne éditoriale fondée sur des critères ethniques ou communautaires, ce qui peut encourager des prises de position stigmatisantes ou excluantes, voire des discours de haine⁸².

Ces éléments contribuent à la méfiance accrue de la population camerounaise envers les médias, puisqu'elle a conscience de son manque de liberté et de sa partialité. Cela explique, en partie, pourquoi de nombreux·ses Camerounais·e-s se tournent vers les RSN et les applications de messagerie pour trouver et diffuser de l'information.

En effet, le Cameroun est, comme d'autres pays du continent, marqué par une importante croissance des RSN et applications de messagerie grâce au développement rapide d'internet, et ce, malgré une inégalité d'accès⁸³. Cela a permis l'installation durable des plateformes (Facebook, Instagram, TikTok ou encore X) devenues des lieux privilégiés d'échanges sociaux et démocratiques pour les citoyen·ne·s ainsi que pour les personnalités politiques et les nouvelles personnalités numériques. Parmi celles-ci, les influenceur·se·s se sont imposé·e·s sur cette nouvelle scène politique numérique⁸⁴. Ces sites et applications sont particulièrement utilisés par les plus jeunes, majoritaires dans le pays, lesquels ont pour beaucoup grandi avec ces RSN et plateformes. De ce fait, ils-elles ont parfois moins de recul sur les défauts et potentielles dérives de ces outils (voir la partie 1.2.2). Les RSN et messageries ont eu un rôle majeur lors des derniers scrutins au Cameroun et ont été largement utilisés pour diffuser des énoncés fallacieux, mais aussi des discours polarisants ou haineux, le tout renforcé par les algorithmes et les chambres d'écho, sans réelle régulation⁸⁵.

Enfin, sur le plan législatif, le Cameroun n'a pas, en date d'août 2026, de loi spécifique sur les désordres informationnels. S'il existe un cadre juridique et législatif mis en place pour lutter contre ce phénomène, il est toutefois critiqué pour son utilisation lacunaire et peu systématique qui peut conduire à une forme de répression de l'opposition et les journalistes.

La Constitution camerounaise⁸⁶ souligne dès son préambule que « la liberté de communication, la liberté d'expression, la liberté de la presse, [...] sont garanties dans les conditions fixées par la loi ». Or, de nombreuses dispositions adoptées ont été invoquées pour remettre en question ces libertés dans un contexte de restriction de l'espace civique et médiatique.

Par exemple, la loi n° 2010/012 du 21 décembre 2010 relative à la cybersécurité et à la cybercriminalité⁸⁷, interdit la publication et la diffusion d'informations en ligne sans pouvoir

81 « [Cameroun](#) », *loc. cit.*

82 *Ibid.*

83 « [Rapport sur les grandes tendances désinformationnelles et les narratifs électoraux au Cameroun](#) », *loc. cit.*, p. 21.

84 VIRCOULON Thierry, GIVONE Horacio et BOBBO Moussa, « [Politique et réseaux sociaux](#) », *loc. cit.*

85 « [Rapport sur les grandes tendances désinformationnelles et les narratifs électoraux au Cameroun](#) », *loc. cit.*, p. 20.

86 Loi n°96/06 du 18 janvier 1996. Portant révision de la Constitution du 02 juin 1972, modifiée et complétée par la loi n°2008/001 du 14 avril 2008, Assemblée nationale du Cameroun, 1996.

en attester la véracité. Et ses articles 75 à 78 interdisent le cyberharcèlement, les discours de haine ainsi que la publication ou la diffusion de fausses informations, avec des sanctions allant de l'amende à la peine de prison. Ces derniers ont été utilisés pour arrêter ou emprisonner des journalistes accusé-e-s de diffuser de « *fausses informations*⁸⁸ ». Il en a été de même pour d'autres législations, comme les articles 113 et 241 de la loi n° 2016/007 du 12 juillet 2016 portant Code pénal⁸⁹ ou la loi antiterroriste de 2014⁹⁰, utilisés pour réprimer des journalistes critiques du gouvernement⁹¹.

Ces dispositions sont rarement, voire jamais utilisées contre des personnalités ou médias proches du gouvernement⁹². Ces différentes législations, importantes pour lutter contre certains aspects des désordres informationnels, ont été critiquées pour leur manque de précision et de clarté dans les dispositions relatives à ce qui constitue de « *fausses informations* », et surtout pour leur instrumentalisation par le pouvoir⁹³.

Encadré 2 : la crise anglophone et ses conséquences, un exemple récent des troubles informationnels au Cameroun

La crise anglophone, aussi appelée « *conflit ambazonien* », s'est jouée sur le terrain informationnel et notamment sur les RSN. Les deux parties (séparatistes et gouvernement) ont eu recours à de la désinformation afin de discréditer l'adversaire, et ainsi mobiliser l'opinion, notamment internationale⁹⁴. Cela a notamment conduit à radicaliser les deux camps et donc diviser durablement la population. La polarisation qui en a résulté a été largement exploitée lors des différents scrutins. Les affrontements informationnels ont également contribué à l'aggravation de la situation politique et sécuritaire avec des conséquences tangibles de violences sur le terrain⁹⁵.

Une autre conséquence de ce conflit a été la décision du gouvernement de couper internet dans les régions concernées pendant plus de trois mois, alors que l'élection

87 Loi n° 2010/012 du 21 décembre 2010 relative à la cybersécurité et à la cybercriminalité, Assemblée nationale du Cameroun, 2010/012, 21 décembre 2010.

88 « [In Cameroon, journalists are being jailed on charges of “fake news”](#) », *The Washington Post*, 16 décembre 2018.

89 Loi n° 2016/007 du 12 juillet 2016 portant Code pénal, Assemblée nationale du Cameroun, 2016/007, 12 juillet 2016, art. 113 & 241.

90 Loi n° 2014/028 du 23 décembre 2014 portant répression des actes de terrorisme, Assemblée nationale du Cameroun, 2014/028, 23 décembre 2014.

91 Voir par exemple « [Disinformation Pathways and Effects: Case Studies from Five African Countries](#) », CIPESA, mai 2022, p. 26 et BOCANDÉ Anne, « [Au Cameroun, 42 années terribles pour la presse](#) », *loc. cit.* pour des exemples d'utilisation de ces législations.

92 « [Rapport sur les grandes tendances désinformationnelles et les narratifs électoraux au Cameroun](#) », *loc. cit.*, p. 82.

93 TOUSSI Simone, « Digital disinformation in Cameroon's 2018 Presidential Election », *loc. cit.*, p. 157.

94 TOUSSI Simone, « Digital disinformation in Cameroon's 2018 Presidential Election », *loc. cit.*, p. 159.

95 IRWIN Zane. « [Cameroon: The Keyboard Warlords of the Breakaway Republic](#) ». *Pulitzer Center*. 5 juin 2023.

présidentielle de 2018 approchait⁹⁶. L'objectif affiché était de lutter contre la propagation des discours de haine et fausses informations à propos de la crise anglophone. Au-delà de l'aspect liberticide de cette coupure, les conséquences sont encore tangibles aujourd'hui : la population redoutant de nouvelles coupures, elle craint de s'exprimer en ligne librement. La défiance envers le gouvernement s'en est retrouvée accrue⁹⁷.

Plusieurs facteurs de vulnérabilité aux désordres informationnels et manipulations de l'information sont réunis au Cameroun, que ce soit au niveau médiatique, numérique, sécuritaire ou politique. De nombreuses crises informationnelles ont d'ailleurs touché le pays avant l'élection de 2025, aggravant d'autant plus sa fragilité. Tous ces éléments sont autant de paramètres qui aident à appréhender au mieux la teneur et les enjeux de la crise électorale de 2025 et les désordres informationnels qui l'ont accompagnée et amplifiée.

3.2 L'élection présidentielle de 2025 : à l'apothéose des désordres informationnels

Les troubles et manipulations de l'information qui ont touché le Cameroun lors de l'élection présidentielle de 2025 ont marqué par leur ampleur, leur diversité, mais surtout par l'impact qu'ils ont eu sur la population camerounaise et ses comportements lors de ce temps politique fort et très attendu. Afin de mieux comprendre l'amplitude de cette crise électorale et informationnelle, il s'agit d'analyser le contexte électoral et politique immédiat qui précède le scrutin présidentiel de 2025 (3.2.1) et ensuite s'intéresser à la profusion de désordres informationnels qui a accompagné l'élection présidentielle (3.2.2).

3.2.1 Le contexte pré-électoral : une myriade de facteurs aggravants réunis

La volonté de changement politique était à son comble en 2025. Beaucoup de Camerounais-e-s n'avaient connu que Paul Biya comme président, et ses différentes (ré)élections ont été marquées par des soupçons de fraude et de corruption. Comme expliqué dans l'encadré 3, d'importants désordres informationnels avaient été causés par le camp présidentiel lors des scrutins précédents⁹⁸. L'élection de 2025 a ainsi été le théâtre de diffusions et de partages de nombreux contenus fallacieux en ligne, allant dans le sens d'un changement de pouvoir. C'est notamment cela qui a poussé de nombreuses personnes à y croire, même lorsque la véracité de ces contenus était facilement contestable⁹⁹. De plus, un des principaux candidats de l'opposition, Maurice Kamto, arrivé deuxième en 2018, a été écarté en août 2025 par

96 « [Cameroun : Paul Biya ordonne le rétablissement d'internet dans les régions anglophones](#) », *Jeune Afrique*, 21 avril 2017.

97 « [Rapport sur les grandes tendances désinformationnelles et les narratifs électoraux au Cameroun](#) », *ADISI-Cameroun*, décembre 2025, p. 74.

98 FOMUNYOH Christopher, « [Cameroon's Election Casts a Long Shadow](#) », *loc. cit.*

99 Entretien n° 2 avec un-e expert-e camerounais-e des désordres informationnels et de l'éducation aux médias, réalisé le 3 novembre 2025.

le Conseil constitutionnel¹⁰⁰. Cette décision n'a fait que renforcer les soupçons envers la crédibilité du processus électoral.

Encadré 3 : l'élection présidentielle de 2018 : troubles de l'information et réseaux sociaux au cœur du scrutin

Le scrutin présidentiel de 2018 est la dernière échéance électorale avant celle de 2025. Cette élection s'est distinguée des précédentes par le rôle majeur joué par les RSN, devenus de réels espaces de débats et d'affrontements communicationnels, informationnels et politiques¹⁰¹. Tant les différent·e·s représentant·e·s de l'opposition que le camp de Paul Biya, président sortant et candidat à sa propre succession, ont nourri les désordres informationnels, notamment en ligne. L'État a notamment engagé des sociétés étrangères pour l'aider à réhabiliter son image après la crise anglophone et la gestion du conflit lié à Boko-Haram¹⁰².

Les résultats de l'élection, remportée par Paul Biya, ont également été contestés et ont donné lieu à de nombreuses occurrences de désordres informationnels et à d'importantes manifestations violemment réprimées. L'organisation ADISI-Cameroun a ainsi parlé de crise « *post-électorale*¹⁰³ » qui aurait duré jusqu'au moins 2020. Et en 2020 et 2021, le COVID-19 et les mesures de lutte adoptées par le gouvernement ont aggravé cette situation de défiance, dans un contexte de crise informationnelle globale. En effet, la communication sur la pandémie et les choix du gouvernement pour y faire face ont été mal compris et mal reçus par la population, traduisant un mécontentement général vis-à-vis du pouvoir en place¹⁰⁴.

Ces différents éléments viennent renforcer la dégradation du paysage informationnel camerounais et la défiance de la population envers le gouvernement et le processus électoral qui permet son maintien. Cela prépare le terrain pour ce qui s'est joué en 2025.

À cela s'ajoute l'opacité du système électoral camerounais, dont la complexité a aggravé la situation politique, et la défiance des citoyen·ne·s. S'inscrire sur les listes, obtenir sa carte d'électeur·rice est difficile et laborieux¹⁰⁵. Par ailleurs, le droit de vote est fixé à 20 ans, pour une population dont l'âge médian est autour de 18 ans¹⁰⁶, ce qui conforte la population dans sa suspicion à l'égard d'un système électoral dans lequel elle ne se reconnaît pas. La durée de

100 « [Présidentielle au Cameroun: Maurice Kamto écarté, quelle stratégie pour l'opposition ?](#) », *Jeune Afrique*, 6 août 2025.

101 TOUSSI Simone, « Digital disinformation in Cameroon's 2018 Presidential Election », *loc. cit.*, p. 153 et p. 160.

102 *Ibid.*, p. 160.

103 « [Désinfox-Afrique. Forum international de Yaoundé sur la désinformation. Rapport général](#) », ADISI-Cameroun, 13-14 juin 2022.

104 « [Présidentielle au Cameroun: Maurice Kamto écarté, quelle stratégie pour l'opposition ?](#) », *Jeune Afrique*, 6 août 2025.

105 FOMUNYOH Christopher, « [Cameroon's Election Casts a Long Shadow](#) », *loc. cit.*

106 « [Cameroun - Données démographiques](#) », *Worldometer*, consulté le 15 juillet 2026.

la campagne présidentielle est brève (environ 15 jours selon la loi électorale), ce qui laisse peu de temps à l'opposition pour présenter un programme concret et réaliste, et ne permet pas aux citoyen·ne·s de contribuer réellement aux débats¹⁰⁷. L'organe de gestion et d'organisation des élections, Élection-Cameroun (ELECAM) et le Conseil constitutionnel sont composés de membres nommés exclusivement par le Président. Cela remet en cause leur indépendance et leur légitimité, et renforce la méfiance propice aux désordres informationnels¹⁰⁸. De plus, la lenteur de la proclamation des résultats n'a fait qu'alimenter la suspicion¹⁰⁹, qui est un élément de fragilité face à la désinformation.

Enfin, dans les semaines précédant la campagne et le scrutin, les autorités camerounaises ont été particulièrement sévères vis-à-vis des journalistes, en entravant largement leur travail d'information nécessaire en période électorale. Les processus d'accréditation des journalistes ont été alourdis, certain·e·s ont été interdit·e·s de couvrir des événements publics de l'opposition. Certains professionnel·le·s de la presse et de l'information ont été intimidé·e·s voire arrêté·e·s pendant cette période, dans un climat de silenciation de l'opposition¹¹⁰. De surcroît, le CNC a suspendu les débats politiques quinze jours avant l'élection, alors que la campagne dure en elle-même quinze jours¹¹¹.

3.2.2 Composantes de la crise informationnelle

Le scrutin de 2025 au Cameroun a été marqué par un foisonnement de désordres informationnels électoraux. Beaucoup d'exemples ont été recensés et le sont encore aujourd'hui. S'il n'est pas possible de citer tous les incidents de manière exhaustive¹¹², l'ambition de ce rapport est de démontrer l'ampleur et la diversité des désordres informationnels lors de l'élection présidentielle de 2025. Trois éléments en particulier méritent d'être analysés afin de mieux comprendre les spécificités des désordres informationnels électoraux : le fait que la quasi-totalité de la population a participé à ces désordres, de façon plus ou moins active ; la diversité des formes et stratégies employées, qui complexifient l'élaboration d'outils de lutte efficaces ; et enfin l'avènement de l'IA, qui devient un outil central de création, diffusion et amplification des désordres informationnels.

Un premier élément clé est la pluralité des acteur·rice·s qui se sont rendu·e·s responsables de désordres informationnels. En période électorale, l'ensemble des personnes impliquées dans la campagne sont autant victimes que coupables. Ensuite, l'ensemble des citoyen·ne·s

107 FOMUNYOH Christopher, « [Cameroon's Election Casts a Long Shadow](#) », *loc. cit.*

108 « [Rapport sur les grandes tendances désinformationnelles et les narratifs électoraux au Cameroun](#) », *loc. cit.*, p. 18-19.

109 Entretien n° 2 avec un·e expert·e camerounais·e des désordres informationnels et de l'éducation aux médias, réalisé le 3 novembre 2025.

110 Pour plus d'exemples voir DOHYEE Shuimo Trust et RITA Ngweh, « [Polarised, Intimidated, Silenced : The Media Under Siege in Cameroon's Election](#) », *Institute Al-Jazeera*, 22 janvier 2026.

111 BOCANDÉ Anne, « [Au Cameroun, 42 années terribles pour la presse](#) », *loc. cit.*

112 Un rapport d'ADISI-Cameroun publié en décembre 2025 fait par exemple un travail d'inventaire et d'analyse de ce phénomène assez exhaustif, bien qu'il s'arrête avant la tenue du scrutin en octobre 2025 : « [Rapport sur les grandes tendances désinformationnelles et les narratifs électoraux au Cameroun](#) », *ADISI-Cameroun*, décembre 2025.

a également joué un rôle, au moins de vecteur, dans une période marquée par un trop-plein informationnel et une difficulté à démêler le vrai du faux. Dans ce cadre, on a vu l'émergence de nouveaux-elles acteur·rice·s non institutionnel·le·s qui ont plusieurs appellations : influenceur·se·s, cyberactivistes, créateur·rice·s de contenu. Ils-elles ont participé aux désordres informationnels, parfois sciemment, avec un objectif souvent militant et politique, mais ils-elles sont également attiré·e·s par l'appât du gain et de l'audience¹¹³. Certain·e·s d'entre eux-elles font partie de l'importante diaspora camerounaise, activement mobilisée dans les élections, généralement en opposition au pouvoir en place¹¹⁴. D'autres protagonistes ont également, et ont toujours, un rôle dans les désordres informationnels au Cameroun, comme dans d'autres pays du continent, et notamment les réseaux panafricains ou les entreprises d'information et de communication privées. Un élément important pour catégoriser ces acteur·rice·s des désordres informationnels au Cameroun est l'aspect ethnique, tribal et identitaire. De nombreux groupes, en ligne ou non, se sont formés sur base de ces critères d'appartenance et vont contribuer à polariser le débat et à diffuser des contenus fallacieux, voire des discours de haine. Les médias et les journalistes ont également eu un rôle à jouer dans cette crise, en diffusant parfois des contenus manipulés ou faux, mais surtout en alimentant les divisions, en publiant des articles polarisants, quand ils n'étaient pas violents, dans ce qui ressemblait parfois à des campagnes de dénigrement coordonnées¹¹⁵.

Ensuite, ce qui caractérise cette crise électorale et informationnelle, c'est la variété de stratégies et d'énoncés fallacieux, il était quasiment impossible d'y échapper. On trouve des exemples de quasiment tous les mécanismes notés dans la partie 1.1 :

- La manipulation de texte, image, ou vidéo : il existe de nombreux exemples, des faux documents, des vidéos modifiées avec l'IA ou des images sorties de leur contexte. Beaucoup de manipulations ont été aidées par l'IA, notamment pour donner une impression de foule à des rassemblements¹¹⁶. Par exemple, une vidéo modifiée par cette technologie montrait le chanteur Dadju chanter son soutien au candidat de l'opposition Issa Tchiroma Bakary¹¹⁷. Ces fausses informations ont massivement circulé sur les RSN et les plateformes comme *WhatsApp*.
- L'usurpation d'identité : beaucoup de comptes officiels ont été piratés ou créés¹¹⁸.

113 Pour plus d'informations sur cette nouvelle catégorie d'acteur·rice·s, voir VIRCOULON Thierry, GIVONE Horacio et BOBBO Moussa, « [Politique et réseaux sociaux](#) », *loc. cit.*

114 « [Rapport sur les grandes tendances désinformationnelles et les narratifs électoraux au Cameroun](#) », *loc. cit.*, p. 24.

115 DOHYEE Shuimo Trust et RITA Ngweh, « [Polarised, Intimidated, Silenced](#) », *loc. cit.*

116 « [L'IA, nouvel outil de désinformation dans la campagne présidentielle camerounaise](#) », *France 24*, 11 octobre 2025.

117 « [Deepfakes et Désinformation Visuelle : Pendant les Élections d'octobre 2025 au Cameroun](#) », *237 Check*, 10 décembre 2025.

118 « [Rapport sur les grandes tendances désinformationnelles et les narratifs électoraux au Cameroun](#) », *loc. cit.*, p. 48.

- La création de faux comptes : plus de 300 faux comptes ont été créés¹¹⁹.

Les expert·e·s notent également une prolifération de discours conspirationnistes pendant les élections ainsi que des rumeurs interpersonnelles, qui alimentent encore plus ce contexte informationnel troublé¹²⁰. Il faut souligner que l'ensemble des troubles informationnels définis au début de la note se sont manifestés pendant cette période électorale. Le contenu et les objectifs de ces désordres informationnels étaient variables. Il s'agissait de soutenir ou de critiquer un·e candidat·e, de remettre en question la légalité du processus électoral, ou encore de remettre en question la véracité des résultats et inciter les gens à aller manifester ou à participer à des opérations « *ville morte* ». Ces désordres ont eu lieu à toutes les étapes du processus électoral et ont continué bien après la proclamation des résultats. Ils se sont déroulés en grande partie sur les RSN et sur les plateformes de messagerie, mais également dans les médias traditionnels et dans les conversations orales¹²¹.

Enfin, la nouveauté à mettre en avant, qui distingue notamment cette crise informationnelle de celle qui a eu lieu lors de la dernière élection présidentielle en 2018 (voir l'encadré 3), c'est l'utilisation massive des technologies liées à l'IA¹²², même si cet élément seul ne peut expliquer pourquoi autant de fausses informations ou d'informations manipulées ont circulé et ont été prises pour véridiques.

119 Entretien n° 8 avec un·e expert·e camerounais·e des désordres informationnels et de l'éducation aux médias, réalisé le 5 novembre 2025.

120 « [Rapport sur les grandes tendances désinformationnelles et les narratifs électoraux au Cameroun](#) », *loc. cit.*

121 « [Rapport sur les grandes tendances désinformationnelles et les narratifs électoraux au Cameroun](#) », *loc. cit.*, p. 51-52.

122 Pour plus d'exemples d'utilisations de l'IA pendant cette période voir « [Deepfakes et Désinformation Visuelle : Pendant les Élections d'octobre 2025 au Cameroun](#) », 237 Check, 10 décembre 2025 et « [L'IA, nouvel outil de désinformation dans la campagne présidentielle camerounaise](#) », *loc. cit.*

Conclusion

Les désordres informationnels sont aujourd'hui des phénomènes bien installés, et sont particulièrement actifs dans les contextes plus sensibles où les populations ont besoin d'information. Les périodes électorales en font partie. Si ces problèmes ne sont pas nouveaux, ils ont pris aujourd'hui une nouvelle dimension en termes d'étendue et de rapidité. Ils se distinguent aussi quant à la lourdeur de leurs répercussions. Cela est notamment dû à l'écosystème numérique actuel, dans lequel les RSN et les applications de messagerie sont autant des plateformes sociales et de divertissement que des espaces de diffusion d'information, surtout dans des États où la liberté d'expression est limitée. Le souci étant que ces sites et applications ne sont pas soumis aux mêmes règles d'éthique et de déontologie que les médias traditionnels, et encore moins à une régulation et une modération adaptées.

Plusieurs éléments permettent d'expliquer la vulnérabilité des périodes électorales aux désordres informationnels : un besoin d'informations couplé à un trop-plein d'informations, notamment en ligne. À cela s'ajoute la diffusion, entre autres par les candidat·e·s et leurs partisan·e·s de ces désordres informationnels, de manière consciente ou pas, le tout avec une explosion de l'utilisation de l'IA, qui permet, à moindres coûts, de créer rapidement des contenus adaptés au contexte et faciles à diffuser. Ces contenus et informations ont eu un impact attesté sur le déroulé et le résultat du scrutin, quand bien même cela reste difficile à évaluer. Ils sont surtout susceptibles de fragiliser et diviser les systèmes et sociétés démocratiques, ce qui les rend d'autant plus vulnérables aux désordres informationnels futurs. C'est précisément ce cercle vicieux qui constitue aujourd'hui un danger dont aucune société, même la plus démocratique, n'est à l'abri.

Le continent africain est souvent perçu comme particulièrement vulnérable à ces désordres informationnels. Cela est vrai en raison d'un éventail de facteurs numériques, politiques, sécuritaires, médiatiques ainsi que par la manière dont les États ont tenté d'y faire face, aggravant de façon contradictoire leur vulnérabilité à ce titre. Par ailleurs, certains aspects et tendances décrits ici ne se limitent pas à l'Afrique, et peuvent être observés en Europe ou ailleurs.

Tous ces éléments sont autant de clés de compréhension et d'analyse de l'élection présidentielle de 2025 au Cameroun et des désordres informationnels qui l'ont accompagnée. Ces derniers se sont distingués par l'influence qu'ils ont pu avoir sur le déroulement du scrutin et sur la population, même s'il est impossible d'évaluer concrètement la part qu'ils ont jouée sur les comportements individuels et collectifs. Les risques des désordres informationnels en période électorale sont nombreux (voir partie 1.2) et surviennent à toutes les étapes du scrutin. Au Cameroun, cela a été le cas, et les conséquences se jouent encore aujourd'hui.

La remise en question des résultats consacrant l'énième victoire de Paul Biya révèle le mécontentement grandissant de la population camerounaise, qui a été nourri par de nombreux contenus fallacieux. Ce rejet des résultats, notamment pour les soutiens du

candidat de l'opposition, Issa Tchiroma Bakary, a contribué à creuser l'écart entre les soutiens du gouvernement et l'opposition et à polariser d'autant plus les partis et les discours politiques¹²³. Selon un·e expert·e interrogé·e pour ce travail, la survie même du Cameroun en tant que nation est en jeu après cette élection et les troubles de l'information qui l'ont accompagnée¹²⁴.

Cela a par ailleurs encouragé de nombreuses personnes à se joindre aux manifestations, lesquelles ont été violemment réprimées¹²⁵. Arrêtées de manière arbitraire, plusieurs personnes se trouvent encore en prison dans l'attente d'un procès¹²⁶. Le gouvernement a demandé aux journalistes de ne pas « glorifier » l'insurrection populaire, les menaçant de sanctions en cas de non-respect de cette injonction. Deux mois après l'élection, le Comité de protection des journalistes a ainsi noté au moins quatre violations de la liberté de la presse¹²⁷.

Cependant, la crise informationnelle et communicationnelle qui perdure encore aujourd'hui, ne peut pas être comprise comme un phénomène isolé, limité au Cameroun ou aux pays africains : elle est l'illustration de l'ampleur que peuvent prendre les désordres informationnels et surtout leur potentiel de déstabilisation.

Les conséquences des troubles informationnels étudiés ici soulignent l'importance et l'urgence de mettre en place des outils de lutte contre les désordres informationnels et de miser sur des pratiques préventives et pédagogiques. Ces approches sont certes plus coûteuses en termes temporels, humains et financiers, mais plus efficaces sur le long terme. Ces outils doivent également être adaptés au contexte local et s'inscrire dans une approche coordonnée et soutenue par des décideur·se·s politiques, notamment au niveau national. C'est dans cette dynamique que des organisations de la société civile africaine, dont Éduk Média, ont mis en place des formations et sensibilisation à l'éducation aux médias et à l'information (EMI), dont l'analyse de l'efficacité des activités en termes de compétences de lutte contre la désinformation fait l'objet du deuxième rapport de ce projet de jumelage¹²⁸.

123 KINKOH Hubert et DIDEBERG Romane, « [Suppression of post-election protests in Cameroon will not solve the country's looming succession crisis](#) », *Chatham House*, 2025.

124 Entretien n° 4 avec un·e chercheur·se académique camerounais·e, réalisé le 4 novembre 2025.

125 « [Cameroun : Des meurtres et des arrestations de masse ont suivi l'élection contestée](#) », *Human Rights Watch*, 12 novembre 2025.

126 FOUTE Franck, « [Cameroun : dix mois après la présidentielle](#) », *loc. cit.*

127 NGOM Moussa, « [Post-election Cameroon: "The regime considers the press to be its last enemy"](#) », *CPJ*, 16 décembre 2025.

128 Éduk Média, « [Programme d'Éducation aux médias et à l'information : évaluation quantitative et qualitative de l'effet sur les pratiques informationnelles au Burundi, Cameroun, République Centrafricaine, Tchad et Togo](#) », *GRIP*, août 2026.

Le **Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP)** est un centre de recherche indépendant fondé en 1979 à Bruxelles.

Ses travaux portent sur :

- les conflits armés, leur gestion, leur prévention et leur résolution, ainsi que leurs impacts humains et écologiques ;
 - les politiques de sécurité et de défense, notamment au niveau européen ou en Afrique ;
- la production, le commerce, l'usage et le contrôle des armements.

Le GRIP entend contribuer à un monde moins armé et plus sûr en faisant la promotion des valeurs de paix, du règlement pacifique des différends et de la sécurité humaine. Il prend en compte dans ses travaux les conséquences humaines, sociales, économiques et écologiques des activités militaires et de production d'armement.

Rejoignez-nous sur www.grip.org.



ÉDUK-MÉDIA naît en 2016 de l'influence grandissante des médias sur les jeunes et à cause du fait que les médias deviennent de nos jours le danger numéro 1 en matière de propagation de la pornographie, intoxication à la révolte, à la violence, de manipulation des masses...

L'espace médiatique camerounais est fortement envahi par les non professionnels qui ne respectent pas l'éthique et la déontologie assignées aux médias et par ceux qui voient dans les médias, un moyen de se faire de l'argent sans respecter les règles morales et éthiques. Il est primordial d'éduquer les populations aux dangers des médias et de transformer leurs utilisations quotidiennes en de véritables armes de connaissance et de développement intellectuel, social, économique et spirituel.

ÉDUK-MÉDIA (Association camerounaise d'éducation aux médias) est une association à but non lucratif qui se donne pour ambition de développer l'esprit critique des individus dans leurs pratiques médiatiques (consommation, production et diffusion des informations médiatiques).

Rejoignez-nous sur www.edukmedia.net

